



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture

Question écrite n° 49745

Texte de la question

M. Michel Lezeau interroge M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la recherche agricole dans notre pays. Clé du développement de l'agriculture et de celui de nos terroirs, il lui demande ainsi de lui indiquer les sommes affectées à cette recherche pour 2009.

Texte de la réponse

Le montant total des sommes affectées en PLF 2009 à la recherche dans le domaine agricole s'élève à 1,543 milliard d'euros. Pour l'essentiel, la recherche agricole s'effectue au sein des grands organismes de recherche. Parmi ces établissements, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) occupe une place prépondérante avec 642 millions d'euros de crédits, soit 42 % du total des dépenses consacrées à cette recherche. Les autres établissements participant à l'effort national en matière de recherche agricole sont, l'Institut de recherche et de développement (IRD) : pour un montant de 200 millions d'euros, l'Institut français de la recherche pour l'exploitation en mer (IFREMER), pour 147 millions d'euros ; le Centre de coopération internationale en recherche agronomique (CIRAD), pour 129 millions d'euros ; le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (CEMAGREF) pour 77 millions d'euros ; et enfin le Bureau des ressources géologiques et minières (BRGM), pour 57 millions d'euros. Parallèlement et en collaboration étroite avec ces Instituts de recherche, plusieurs organismes concourent aux actions et aux dépenses de recherche agricole. Ce sont principalement les écoles d'enseignement supérieur agricole, par l'intermédiaire notamment de plus de 870 enseignants-chercheurs, les Instituts techniques à travers les projets financés dans le cadre du compte d'affectation spécial « développement agricole et rural » et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA).

Données clés

Auteur : [M. Michel Lezeau](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49745

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2009, page 4736

Réponse publiée le : 16 juin 2009, page 5834